



Conditions d'admission - organisation

Modalités d'admission :

Le Master BIOTERRE recrute :

- des **étudiants issus du Master 1 "Environnement et Risques" de Paris 1**
- dans une large mesure (une vingtaine d'étudiants en moyenne) des **étudiants issus d'autres cursus (Droit, économie, écologie, sciences politiques, ingénieurs...) provenant d'universités françaises et étrangères** (et titulaires d'un master 1 dans leur discipline)
- des **candidats en reprise d'études** (voir conditions ci-dessous).

Admissions pour l'année 2019-2020

Les candidat(e)s doivent s'inscrire directement sur le portail <https://ecandidat.univ-paris1.fr> entre **le 02 Mai et le 31 Mai 2019** et faire parvenir un dossier papier au gestionnaire **jusqu'au 30 mai 2019** date de La Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Gestionnaire de scolarité UFR 08 - Géographie
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
191, rue Saint-Jacques
75231 Paris cedex 05
Tél : 01 44 32 14 45

Modalités de recrutement

Le recrutement se fait en deux temps : examen du dossier avant le 10 juin et en cas de sélection du dossier, entretien oral du 24 au 26 juin.

Réponse pour l'admission le 2 juillet

Au cours de l'entretien le candidat présente en 10 minutes son cursus, justifie son choix de candidater au master BIOTERRE et précise son projet professionnel. Suit une discussion de 10 à 15 mn avec le jury

Conseils aux candidats : voir :

<http://www.meilleurs-masters.com/master-management-de-lenvironnement-et-du-developpement-durable/universite-paris-1-pantheon-sorbonne-master-2-bioterre-interview-directeur.html>

Qui peut candidater ?

Etudiants post-master 1 ou équivalent :

L'accès diplôme BIOTERRE est subordonné à l'obtention du diplôme de maîtrise (Géographie, Droit, Economie) délivré en première année de master ou d'un diplôme de niveau au moins équivalent **Etudiants spécialisés dans l'environnement (droit, économie, géographie, sciences humaines, sciences de la vie et de la terre) ; ingénieurs environnementalistes ou du BTP.**

Professionnels :

Professionnels justifiant d'un niveau Master 1, ou, disposant d'un niveau de technicien ou bac + 3 et bénéficiant de cinq ans d'expérience professionnelle, spécialisés dans le domaine du BTP : techniques, gestionnaires, juristes, financiers ; dans la limite de 5 personnes, agents de la fonction publique territoriale (environnement, transport, aménagement), bureaux d'études, banque.



Les dates limites de retrait de dossiers sur le portail Internet et de dépôt au secrétariat sont à consulter sur le site de l'UFR :

<http://www.univ-paris1.fr/ufr/ufr08/inscriptions-et-scolarite/candidatures-et-inscriptions/>

[Enseignements et Programme](#)

Source URL: <https://www.masterbioterre.com/conditions-dadmission-organisation>